



RÉFLEXIONS ET TÉMOIGNAGES ISSUS DES JOURNÉES NATIONALES 2021 DU RÉSEAU DES CIVAM



Civam 2030 : neuf axes stratégiques pour le réseau

- **Investir les axes thématiques** : la transition agroécologique, l'alimentation durable et solidaire, l'installation/transmission et l'accueil en milieu rural.
- **Décloisonner ces axes et construire la transversalité**
- **Investir dans le réseau** : partager la stratégie, renforcer les fédérations régionales, les partenariats et le maillage territorial.
- **Faire des ré-installations massives une priorité** : transmettre, lever le verrou du foncier, revaloriser le métier, installer et installer encore.
- **Communiquer** : auprès du grand public, démontrer par l'exemple et marquer la différence comme avec l'observatoire technico-économique des systèmes laitiers herbagers.
- **Investir dans l'enseignement** : éducation populaire, interventions dans les lycées, recherche.
- **Investir l'action publique** : être force de propositions, infléchir les politiques publiques, rencontrer et former les élus.
- **Asseoir des finances solides**
- **Interroger la place du numérique**

CIVAM : 60 ANS D'ENGAGEMENT POUR DES CAMPAGNES VIVANTES ET SOLIDAIRES

Du 8 au 10 novembre 2021, près de 200 personnes étaient réunies à Mèze (Occitanie) pour les Journées nationales des Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam). Cet événement anniversaire, pour les soixante ans du réseau national et les quarante ans de la Fédération régionale des Civam d'Occitanie, a rassemblé des paysans, ruraux, salariés et partenaires autour des perspectives politiques du réseau à l'horizon 2030, de temps d'échanges sur les besoins et actions des groupes, de visites de terrain, de temps conviviaux et de débats et partages d'expériences sur des thématiques fortes pour les prochaines années : l'accès à l'alimentation, l'accueil à la ferme, les filières territoriales, les collectifs en non-mixité et les questions de genre, l'installation/transmission...

Partager ses réalités, rencontrer, questionner, construire ensemble... Depuis soixante ans, la démarche d'éducation populaire et d'ouverture aux autres des Civam a conduit des milliers de paysans et paysannes à imaginer et mettre en place des pratiques visant à renforcer la durabilité et l'autonomie de leur ferme et à mieux prendre en compte les attentes des citoyens et des territoires. Cet héritage et ce lien avec la société ont constitué les fils rouges de ces Journées nationales et un point d'ancrage pour penser l'avenir d'un réseau fort de près de 130 groupes, 10 000 membres et 250 salariés, ainsi que son rôle dans la construction d'une politique agricole et alimentaire inclusive et durable pour des campagnes vivantes. Ce document présente une partie de ces réflexions et des temps forts qui ont marqué ces rencontres et témoigne du rôle précurseur des Civam dans le champ du développement agricole et rural.

LES SIX MISSIONS DU RÉSEAU NATIONAL

- Mettre en réseau et animer sur des axes stratégiques
- Construire et partager des ressources
- Explorer les signaux faibles et coordonner des projets
- Valoriser et diffuser les expériences et les initiatives Civam
- Développer des partenariats et peser sur les politiques publiques
- Développer et conforter les structures du réseau



CIVAM 2030 : CONSTRUIRE LE FUTUR DU RÉSEAU

Quel bilan tirer de notre organisation et de notre action ? Dans quelle direction vont les Civam ? Qu'attendent-ils de la structure nationale ? Quel horizon commun pour 2030 ? Comment y parvenir ? Quelles orientations stratégiques ? En 2021, des réunions aux niveaux régional et national, des travaux d'évaluation avec des partenaires, une enquête auprès du réseau, des « focus group » et des travaux en commission ont contribué à construire le projet commun « Civam 2030 », qui a vocation à préciser l'action de Réseau Civam d'ici 2030. Parmi les nombreux besoins exprimés figuraient notamment un travail sur l'organisation de réseau et le maillage territorial mais aussi des propositions pour mobiliser des bénévoles, renforcer la vie associative...

Ce travail a contribué à la définition des grands axes du Programme de développement agri-

cole (PDA) de Réseau Civam pour 2022-2027, présenté lors de ces Journées nationales. Ce PDA, financé par le ministère de l'Agriculture grâce aux cotisations des agriculteurs, repose sur quatre axes thématiques (la transition agroécologique, l'alimentation durable et solidaire, l'installation/transmission et l'accueil en milieu rural) et sur des axes transversaux : accompagnement et transformation des métiers, évolution de la place des Civam (communication, vie de réseau, action publique, genre...) et renforcement de la structuration régionale. Les travaux menés lors des Journées nationales pour préciser les besoins des groupes permettront d'adapter la mise en œuvre du projet de Réseau Civam dans les prochaines années.

Les temps d'information et d'échanges lors des ateliers thématiques sur les collectifs en non-mixité, sur les filières terri-

toriales et sur l'accueil dans les fermes ont également conduit à mieux partager les besoins et expériences de chacun et les actions de Réseau Civam dans ces domaines. Au travers de la présentation d'initiatives, d'apports théoriques de chercheurs, de témoignages et de retours historiques, ces ateliers ont par ailleurs rappelé les valeurs que portent les Civam depuis leur création. Leur ouverture à la société, reposant sur une démarche d'éducation populaire, les a conduits à être précurseurs sur de nombreux sujets et à défendre des propositions construites sur des expériences de terrain, notamment sur l'accès à l'alimentation, l'accueil à la ferme, la création de collectifs non-mixtes, le développement de filières territoriales pour mieux valoriser le travail des agriculteurs et la mise en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement et de la société...

« ON DONNE À LA DIMENSION SOCIALE DE LA DURABILITÉ UNE BIEN FIÈRE ALLURE ! »

MORCEAUX CHOISIS DU DISCOURS D'INTRODUCTION D'AURÉLIEN LERAY, PAYSAN ÉLEVEUR DE VACHES LAITIÈRES EN SYSTÈME PÂTURANT (35) ET PRÉSIDENT DE RÉSEAU CIVAM



Camarades, la société est malade ! On lacère les tentes des migrants en bord de Manche, on tente de supprimer une journaliste bretonne pour sa dénonciation des crimes de l'agro-industrie, on qualifie de terroristes les militants écologistes et personnes solidaires des réfugiés traversant les montagnes et on laisse six millions de mal-nourris en France consommer les rebuts de l'aide alimentaire, cautionnant malgré eux le gaspillage organisé. Nous, paysans et paysannes, pouvons apporter un apaisement aux maux de la société, par la transmission de notre amour pour notre métier : il existe une armée de paysans et de paysannes épanouis et autonomes dans leurs choix.

Je suis heureux de voir cette année un travail national sur la non-mixité choisie. En œuvrant pour déconstruire le patriarcat et le machisme, nous donnons des outils pour déconstruire l'ensemble des rapports de domination. On donne à la dimension sociale de la durabilité une bien fière allure !

Ma femme, Céline, grâce à la formation «de l'idée au projet» organisée par le Civam IT35, a pu structurer l'ensemble des projets qu'elle imaginait sur la ferme pour se concentrer sur le développement d'un atelier de transfor-

mation fromagère à la ferme, une valorisation noble du lait de mes vaches. Mais le volume ne permet pas de dégager un salaire. Que faire demain ? Un labo XXL ? La multiplication des points de vente et du temps de travail ? Du salariat et donc plus de volume, plus de travail ? Aujourd'hui, la filière laitière biologique industrielle bat de l'aile. Comment s'adapter ? Quels mécanismes explorer pour déve-

lopper des filières territoriales, génératrices de plus d'emplois ?

Pour installer, pour créer du lien, pour accompagner, pour donner un coup de pouce dans la vie de celles et ceux pour qui le contact de la nature, des gens, des animaux peut être salvateur et redonner de l'espoir, «Civam 2030» sera notre horizon politique.

Retrouvez le discours complet sur la chaîne Youtube de Réseau Civam.

« LES CIVAM PORTENT UN PROJET POLITIQUE ET SOCIAL EXTRÊMEMENT CLAIR »

Agnès Terrieux, maître de conférences en géographie à l'Ensefa.

Je me suis posé plusieurs questions en suivant vos échanges. La première, c'est qu'avec la fusion, vous traversez peut-être une crise d'identité. La Fédération nationale est devenue Réseau Civam. Mais quel rôle pour le local, le régional, le national ? Il faudrait peut-être que vous discutiez d'une réorganisation afin que chaque région ait une fédération. Cela pose aussi des questions d'argent. Les différents niveaux ne peuvent pas émerger aux mêmes financements : comment partager ? On ne peut que regretter ce système, où la dernière année d'un appel à projet on doit répondre au prochain : on n'a pas le temps de communiquer sur ce qui a été fait. On ne sait pas rendre compte d'une manière efficace, de la richesse et de la pertinence de vos actions.

2030, c'est très court pour faire tout ce que vous avez à faire. Mais vous n'êtes pas seuls. Le paysan est aussi un citoyen et les citoyens sont dans les Civam, c'est une force. Vous êtes à l'œuvre dans la construction des attentes sociales. Les Civam portent un projet politique et social extrêmement clair, n'en ayez pas honte. Dans le monde du développement agricole et rural, beaucoup font de la politique sans le dire. Mais vous, non. C'est comme cela qu'on est des vrais révolutionnaires et pas de simples révoltés qui donnent un coup de pied dans la porte sans voir de quel côté sont les gonds.

ACCUEILLIR DANS LES FERMES

UNE DIVERSITÉ DE PRATIQUES TOURNÉES VERS LA SOCIÉTÉ



En 2001, huit ans après le lancement de l'opération de Ferme en ferme dans la Drôme et l'émergence de groupes locaux sur l'accueil éducatif, l'organisation d'une rencontre sur ce sujet rassemble différentes animatrices et paysannes des Civam. «*C'est là que je me suis présentée au conseil d'administration de la Fédération nationale, en portant ce sujet. Une femme avec un sujet qui n'intéresse personne ! Mais nous avons lancé un audit pour savoir qui faisait*

de l'accueil et nous nous sommes rendu compte qu'il y en avait partout. C'est comme ça que la commission Accueil éducatif en milieu rural est née», rappelait Lisette Teulières, hortultrice retraitée et membre du Civam Semailles (82), lors de l'atelier sur le sujet de l'accueil. Un texte fédérateur, publié en 2003 précise les intentions des agriculteurs et ruraux accueillants : «*l'éducation populaire*», «*la promotion du développement durable et solidaire*», «*la réciprocité*», «*la pédagogie active*».

Le travail mené aujourd'hui par la commission Accueil et échanges en milieu rural (AEMR) sur la publication d'un guide juridique sur la diversification des fermes, de livrets sur l'accueil social ou sur l'accueil des réfugiés, sont le résultat de vingt ans de questionnements, rencontres, formations et partage d'expériences entre des paysans, des animateurs, des personnes accueillies, des partenaires dans le monde de l'éducation, de la justice, de l'insertion, du handicap...

Au fil des années, les sollicitations de diverses institutions, comme Aurore sur les accueils de personnes en grande précarité ou le partenariat avec Accueil paysan

sur l'accueil social, ont conduit les Civam à travailler sur les notions de prix et de rémunération, de don et de contre-don, de pédagogie, de statut juridique, de formation... «*On a tendance à considérer que l'accueil est une compétence féminine en soi. C'est naturel. Ça ne s'apprend pas. Ce n'est pas un métier. Donc pourquoi les femmes qui utilisent ces compétences au sein de leur famille, font payer quand c'est pour les autres ? Cette pensée entraîne une tendance à minorer le prix de l'accueil et le professionnalisme des accueillants*», a remarqué Agnès Terrieux, géographe à l'Ensfea.

Les différents témoignages ont permis de croiser les regards. Celui du Civam de la Drôme, qui sensibilise des élèves d'écoles maternelles et élémentaires aux enjeux d'agriculture et d'alimentation durables depuis 2012, montre l'intérêt d'un binôme paysan/accompagnateur lors des accueils de groupe scolaires. L'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique de Béziers a présenté le partenariat tissé avec le Civam Racines (34) sur l'accueil des jeunes atteints de troubles du comportement lors des «*mardi à la ferme*» ou de «*stages ressources*» : «*L'attendu est de leur offrir un espace de répit, de sortir du cadre de vie quotidien. Ils reviennent avec des étoiles dans les yeux. Il y a des jeunes qu'on aurait pu virer et le Civam les a sauvés*». Les débats ont pu se poursuivre lors d'un échange en soirée avec Amel Boumaceur, juriste, sur l'importance de se réapproprier le droit. Une agricultrice qui fait de l'accueil éducatif peut-elle par exemple considérer ses interventions en classe comme un prolongement de son activité agricole ?

«**ON NE VIT PAS D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE**»

Corinne Fabre, agricultrice membre du Civam Racines (34) et accueillante.

«*L'accueil ne se pratique pas qu'à la ferme. Parfois c'est moi qui vais en classe, parfois on sort dans la garrigue. Je vais aussi à la prison de Béziers, faire un jardin avec les détenus. Mais ce qui pêche, c'est le financement. Je me bats pour la rémunération des paysans, pour qu'on n'ait pas à travailler gratuitement sur l'accueil en plus de notre journée de travail sur la ferme. On ne vit pas d'amour et d'eau fraîche*».



DÉGENRONS LE MONDE AGRICOLE ! ÇA VOUS DÉRANGE ?

Ce document de plaidoyer dévoilé lors des Journées nationales dresse un certain nombre de constats sur les inégalités de genre et affirme la volonté des femmes du réseau Civam de faire bouger les lignes. Il rassemble une cinquantaine de propositions à mettre en œuvre dans les fermes et dans les entreprises, dans les Civam et organisations agricoles et au sein des institutions, telles que la sensibilisation aux questions de genre dans l'enseignement agricole, le soutien à la conception et à l'auto-construction d'outils pour favoriser l'autonomie des paysannes ou la diffusion d'outils et de pratiques.

Plus d'infos : www.civam.org/ressources

COLLECTIFS EN NON-MIXITE CHOISIE HISTOIRES D'ÉMANCIPATIONS COLLECTIVES ET INDIVIDUELLES

Inscrire les questions de genre ou l'intérêt des groupes de femmes, donc non-mixtes, dans les priorités d'un réseau agricole, nécessite un travail d'appropriation. Les actions menées depuis plusieurs années dans des groupes sur ces questions – un tiers des Civam qui ont répondu au sondage mené en 2021 – et les débats sur le sujet ont convaincu Réseau Civam de s'emparer de la question, comme en témoigne la publication d'un plaidoyer sur le sujet (cf. encadré) et les travaux du groupe de travail national «Femmes et milieu rural» depuis 2017.

Lors de l'atelier thématique, différentes femmes ont témoigné de ce que leur a apporté leur participation à des groupes non-mixtes, appuyant les études sur les Civam présentées par les intervenantes, Emilie Serpossian (projet Transae -Civam 44), Flora Dupuy (Réseau Civam) et Raphaëlle Biatry (Adage 35)* : ces espaces de confiance et de ressources participent à l'empowerment des femmes et par ce biais, à la transition agroécologique. Pour Sarah Chaussy, des Frangines d'Ardèche, «la non mixi-

té est un espace dont la finalité est de tendre vers notre épanouissement à toutes et donc à tous». Le groupe, comme lieu d'échange entre femmes, permet de travailler sur les mal-être liés au patriarcat, d'acquérir des compétences et ainsi de construire une estime de soi et une légitimité qui favorisent la capacité à agir et à collaborer. «Le sexisme ordinaire, on ne le voit pas quand on n'en a pas entendu parler avant, a témoigné Marie-Edith Macé, élèveuse et membre du Civam Adage (35). Le groupe, c'est un booster d'énergie où on a le droit d'être sans masque. On a monté un projet avec des interventions en lycée agricole : on a demandé aux jeunes de se positionner sur qui fait quoi dans la ferme, pour discuter et déconstruire ensemble les injonctions sociétales. On a constaté que les femmes n'avaient pas accès aux mêmes savoirs techniques lors des stages. On a insisté auprès du lycée pour qu'il y ait une formation en non-mixité sur l'entretien et la conduite de tracteur. »

Clémentine Comer, chercheuse à l'Inrae, note que ces groupes répondent à trois enjeux :

- 1/ rompre l'isolement sur les exploitations et entretenir le sentiment d'appartenance à une communauté ;
- 2/ résoudre des épreuves biographiques liées au statut de femme et échanger à propos des tensions liées au travail en famille ;
- 3/ rattraper un défaut de formation professionnelle et partager des savoir-faire.

«De ce que j'ai entendu, les Civam sont des organisations incubatrices de changements en matière d'égalité parce que ces derniers s'opèrent à trois niveaux : individuel, collectif et organisationnel, a résumé Aurélien Leray, président de Réseau Civam. Ce n'est qu'au prix d'une intégration dans les cadres organisationnels et institutionnels ainsi que d'une approche visible, volontariste et transversale de l'égalité que les Civam peuvent offrir une visibilité publique à la résolution de problèmes généralement considérés comme privés et devenir un laboratoire d'expérimentation de nouveaux modèles proposant plus d'égalité entre femmes et hommes.» *Plus d'infos : www.civam.org/femmes-et-milieu-rural.

FILIÈRES DE TERRITOIRES

UNE HISTOIRE D'AUTONOMIE, DE LA FERME À L'ASSIETTE



En 2012, avec l'accompagnement de la FRCivam Languedoc-Roussillon, des citoyens, agriculteurs et élus de la Commune de Hures-la-Parade se sont investis dans la création d'une filière locale de farine dans le Causse Méjean, grenier à céréales de la Lozère au XVII^e siècle. La filière farine a été lancée en 2016 avec la restauration d'un moulin à vent. Aujourd'hui, elle regroupe une trentaine d'agriculteurs, deux meuniers et une quinzaine de boulangeries avec, comme bénéficiaires, des revenus complémentaires pour les éleveurs, la création d'activités et d'emplois locaux, le renforcement de pratiques agroécologiques, la valo-

risation du patrimoine, des liens sociaux...

Bœuf, colza et tournesol, chanvre... De nombreux groupes Civam sont engagés dans le développement de ce type de filières territoriales. Denis Lepicier, ingénieur à Agrosup Dijon et administrateur de Réseau Civam, les a présentées comme des organisations « où toutes les étapes d'élaboration d'un produit (production, collecte, transformation...) sont assurées sur un même territoire et où les ressources mobilisées au long de la chaîne (matière, argent, travail) sont locales ». Ces filières peuvent répondre à différents enjeux, notamment celui de rééquilibrer les rapports de force au sein

des filières pour mieux répartir la valeur ajoutée, de soutenir la transition agroécologique, de favoriser l'accès à l'alimentation ou de redynamiser les territoires ruraux. « Il s'agit de reconquérir une forme de souveraineté alimentaire à l'échelle d'un territoire ». La Commission nationale Systèmes agricoles et alimentaires territorialisés (Saat) a été créée en 2013 avec cet objectif et l'idée qu'il fallait aller au-delà du développement de la vente directe. Mais comment accompagner le déploiement de ces filières ou les pérenniser ? Différentes pistes sont ressorties des expériences présentées, par exemple sur le rôle des outils de transformation ou commercialisation, de l'animation ou des opportunités offertes par des financements publics comme les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) ou la commande publique. Mais il reste de nombreuses interrogations : « Est-ce qu'il faut grossir ou pas ? Pourquoi ? Comment ? Nous avons travaillé sur la consolidation du modèle économique, la qualité, l'amélioration des conditions de travail du meunier... Il faut parler de la vie associative. On a un président qui veut déléguer, mais à qui ? On avait aussi des financements pour assurer l'animation d'un GIEE qui vont s'arrêter. Faut-il conserver un poste ? », notait Betty Debourg, animatrice à la FRCivam Occitanie. D'autres questionnements ont émergé sur la limite entre circuit court et long, entre l'artisanat et l'industriel, sur l'échelle du territoire pour rester local, sur la concurrence entre les circuits... Le projet de recherche-action Filter, mené par le Réseau Civam autour de l'analyse de huit filières, devrait aboutir à certaines réponses en 2024.

UN RISQUE D'APPROPRIATION PAR LA GRANDE DISTRIBUTION ?

Myriam Kessari, enseignante chercheuse au Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes de Montpellier.

« Les filières territoriales me font penser au concept de système alimentaire du milieu, qui vient des États-Unis, où des filières de taille intermédiaire ont été créées par des fermes trop grosses pour faire de la vente directe ou trop petites pour lutter contre les marchés de commodités. On y trouve des produits diversifiés, pas standardisés, avec des cahiers des charges mis en place collectivement. (...) Mais attention, la grande distribution s'accapare les segments de marchés porteurs. Après le low-cost et le bio, elle s'intéresse aux questions de proximité, relationnelle et territoriale. L'idée de créer des "shop-in-shop", d'utiliser la surface qui existe dans la grande distribution pour héberger des petits magasins et pourquoi pas des marchés de producteurs, se discute en ce moment »

VISITES, ÉCHANGES ET TEMPS FORTS

QUELQUES SOUVENIRS ILLUSTRÉS



CONFÉRENCE POPULAIRE : DES DÉBATS SUR LA TRANSMISSION DES FERMES

Quelle solution pour faciliter la transmission ? La compagnie Arc-en-Ciel a animé un débat sur la transmission d'où sont ressorties des interrogations sur ce qu'est une transmission réussie (de la ferme, des terres, des pratiques, des savoirs...), l'ampleur des changements à opérer pour maintenir et développer les fermes (sensibiliser les cédants, accompagner, supprimer les aides favorisant les agrandissements, collectiver le foncier ?) et les stratégies pour y parvenir.

UN CABINET DE CURIOSITÉS HISTORIQUES

Soixante ans d'histoire, des milliers de pages de comptes rendus, de documents administratifs et d'articles de presse, des photos jaunies et quelques reliques... Que garder, comment conserver, comment construire un récit reliant le passé et l'avenir d'un réseau soixantenaire ? Conçue par des salariés de Réseau Civam, sans volonté d'être exhaustif ni de se prendre au sérieux, cette exposition propose « un regard sur des archives survivantes et forcément incomplètes. Au-delà de l'exotisme d'un papier jauni ou d'un objet retrouvé, au-delà des anecdotes qui ont traversé le temps, nous espérons qu'il laisse entrevoir un peu la profondeur de notre histoire ».



PAYSANS DE LA MER ET NATURALISTES

Annie Castaldo, conchylicultrice et membre du Civam Racines (34) et du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement du Bassin de Thau, a présenté lors d'une balade en mer son métier, l'histoire du Bassin de Thau et son fonctionnement. La biodiversité de cet espace protégé et la possibilité d'y développer une production d'huîtres sont directement liées à la qualité des eaux du bassin versant. Elle a rappelé l'importance des actions de sensibilisation et de la gestion collective des communs.

SUR LA FERME DE PAUL REDER, VIGNES ET BREBIS

Paul Reder, membre du Civam Empreinte, cultive 11 hectares de vigne au milieu des garrigues, deux espaces qu'il pâture avec un troupeau d'une centaine de brebis Caussenarde des Garrigues. Lors de la visite sur sa ferme, il a présenté la cohérence de cette association, notamment sur le plan agronomique pour la gestion de l'enherbement des vignes, la fertilité du sol, l'entretien de la biodiversité, la prévention contre les incendies...



LA PART DES AUTRES : PROJECTION DÉBAT

Soirée cinéma et débat autour du film La part des autres, issu du travail mené dans le cadre du projet de recherche-action « Accessible » de réseau Civam. Ce documentaire pose un regard sur l'appauvrissement des producteurs et des consommateurs et interroge les conditions d'un accès digne pour tous à une alimentation de qualité et durable.



LES ANNIVERSAIRES : SE SOUVENIR, DANSER ET CÉLÉBRER

La soirée anniversaire de soixante ans de Réseau Civam et des quarante ans de la FRCivam Occitanie a réuni plus d'une centaine de personnes, autour d'un gâteau cuisiné par Nathalie Barthe, le président et des anciens présidents de Réseau Civam, avant une soirée de chants et de danses occitans.

LE LIEU RESSOURCE, UN ESPACE EN AUTOGESTION IMPLIQUÉE DANS L'ALIMENTATION

À Pézenas, l'association le Lieu Ressource, ouverte à tous, est chargée de l'insertion de personnes au RSA depuis 1995 et impliquée dans la santé mentale. Ce lieu d'échange et d'activité, de soutien pour diverses démarches, de passage pour y chauffer un repas... est animé par une équipe prônant l'autonomie et l'autogestion. Nathalie Barthe, membre du Civam Racines (34) impliquée dans cet espace-ressource sur les questions d'alimentation et d'agriculture, a présenté lors de la visite les actions menées lors de réveillons solidaires, de distributions alimentaires lors des confinements et un projet de cuisine populaire.





REVIVEZ LES JOURNÉES NATIONALES

Retrouver les vidéos des temps forts de ces journées et des témoignages des participants sur la chaîne Youtube de Réseau Civam.



Paroles de participants

Lucille,
animatrice,
Civam Haut Bocage

Ces journées nationales redonnent un coup de boost en cette période compliquée pour nos structures. On repart avec l'envie de davantage travailler sur les thématiques retenues comme la précarité alimentaire ou la place des femmes en milieu rural »

Janis,
animateur,
Civam du Carroire

On repart de ces rencontres avec plein d'idées : il y a un groupe local Civam qui fait ça, c'est intéressant ; on pourrait participer à ce projet ; et si on appelait ce Civam pour proposer quelque chose ? On a aussi des exemples concrets qu'on a retenus et que l'on pourrait montrer à nos adhérents pour leur donner envie »

Jade,
journaliste,
Transrural initiatives

La soirée sur le lien entre droit rural et éducation populaire m'a éclairée sur l'enjeu qu'il y a à se réapproprier l'expertise juridique afin de la mettre au service du modèle de développement agricole et rural que l'on souhaite voir advenir au sein des Civam. Pourquoi pas des ateliers d'aïkido juridique comme chez Halem ? Ou une Afocg du droit ? »

Maelys,
animatrice,
FRCivam Occitanie

Grâce à ces rencontres, le réseau est devenu plus concret avec des visages, des histoires, des projets politiques. Ça fait du bien pour retourner ensuite dans son quotidien et y trouver plus de sens ».

Pierre Baudean,
administrateur,
FRCivam Occitanie

Ces journées, c'était l'occasion de montrer ce que l'on fait et notre territoire, même si chez moi, c'est les montagnes. C'est un moment pour se rencontrer, tisser des liens, c'est important pour nous et pour les salariés.

LES ORGANISATEURS DES JOURNÉES NATIONALES 2021

RÉSEAU CIVAM

Réseau Civam est la structure qui fédère, représente et appuie les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam), des collectifs locaux composés de paysans, habitants et acteurs du monde rural, autour des principes de l'éducation populaire. Fort de ses 10 000 adhérents engagés dans 130 groupes Civam en France et soixante ans d'histoire, l'association nationale s'inscrit dans une perspective de transformation sociale. Elle intervient pour la promotion d'une agriculture durable, innovante et territorialisée ; le développement de territoires ruraux vivants et solidaires ; la création d'activités et la relocalisation de l'économie ; le décloisonnement des acteurs et le dialogue territorial ; l'émancipation intellectuelle, sociale et économique de ses membres. Réseau Civam emploie 20 salariés répartis dans différents sites.



Pour en savoir plus : www.civam.org
Réseau Civam — 58 rue Regnault — 75 013 Paris
Tél : 01 44 88 98 58

FRCIVAM OCCITANIE

La Fédération régionale des Civam d'Occitanie est une association d'éducation populaire qui accompagne depuis plus de quarante ans des projets collectifs en faveur de campagnes vivantes et solidaires et d'une agriculture et d'une alimentation durables. Elle regroupe et représente une trentaine de fédérations départementales et de groupes locaux d'agriculteurs et de ruraux d'Occitanie composés d'environ 1 800 adhérents. Elle emploie une dizaine de personnes et porte aussi des actions en direct avec le soutien de ses membres sur le territoire sur les questions alimentaires (filières de territoires, circuits courts, accès à l'alimentation), d'agriculture durable (AD Méditerranée et AD Moyenne Montagne), d'accueil à la ferme (De Ferme en Ferme, accueil pédagogique et social, accueil de publics exilés) et d'accompagnement des dynamiques collectives, tels que les Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), les fermes Dephy...



Pour en savoir plus : www.civam-occitanie.fr
FRCivam Occitanie — Maison des agriculteurs
Bat B Mas de Saporta, CS 50023 — 34875 Lattes Cedex
Tél : 04 67 06 23 40

L'organisation des Journées nationales 2021 a bénéficié du soutien de :



Ce document a été rédigé par Réseau Civam et l'Agence de diffusion et d'information rurales (Adir) — www.transrural-initiatives.org.
Crédit des photos : Réseau Civam, Adir, Terre Nourricière, Adage35/Goodplanet et Manuel Pouet.
Mise en page : Catherine Boé — ktyboe@orange.fr.